

# Une tradition française faussement méritocratique

Loin d'être équitable, le système des concours est profondément élitiste, dénoncent plusieurs chercheurs

**S**ous le couvert d'être équitable, le concours favorise les élèves scolaires, issus de milieux favorisés», fustige François Garçon, enseignant-chercheur d'histoire, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Pas du tout, rétorque Bruno Dran, porte-parole de la Conférences des grandes écoles et directeur du concours commun Mines-Ponts: «C'est un système juste qui fonctionne très bien, il n'y a aucune raison d'y toucher.»

La tradition du concours à la française est ancienne, elle remonte à 1794, avec la création de l'École polytechnique. D'abord limité à quelques écoles au XIX<sup>e</sup> siècle, le phénomène «connaît un développement considérable à partir de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, parallèlement à la massification de l'enseignement supérieur», rappelle Bruno Belhoste, professeur d'histoire des sciences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Aujourd'hui, le concours s'est imposé comme le principal mode de sélection des étudiants. Au point que la moindre école de commerce ou d'ingénieurs possède son concours et ce, malgré les attaques récurrentes dont ce système fait l'objet.

Pour ses défenseurs, les arguments ne manquent pas. Avec ses épreuves anonymes passées dans les mêmes conditions pour tous, le concours assure une égalité parfaite entre les candidats. «A partir du moment où

l'on veille à diversifier le nombre de matières et les types d'exercices, c'est le système le plus efficace, au sens où il permet de sélectionner les meilleurs», souligne Eloiç Peyrache, directeur délégué d'HEC. Pour Hugues Contant, directeur des admissions à l'Essec, il serait en outre «particulièrement bien adapté pour départager un nombre important de candidats». Et pas seulement les plus portés au bachotage. «De 15 % à 20 % de nos étudiants créent leur entreprise pendant leur scolarité, c'est la preuve que concours et classe préparatoire ne riment pas nécessairement avec formatage», fait valoir Eloiç Peyrache.

## S'ouvrir à des publics plus diversifiés

Pourtant, ce système de recrutement est loin de faire l'unanimité. Ses détracteurs lui reprochent d'être très formaliste et de sélectionner avant tout sur les connaissances. «Comme ils reposent sur des exercices répéti-

tifs, les concours sont incapables de repérer les étudiants les plus créatifs, innovants, ceux qui ont une grande capacité d'adaptation», déplore François Garçon. Autre reproche: sous le couvert d'être méritocratique, le concours est en réalité profondément élitiste. «Une partie du programme sur lequel planchent les candidats aux plus grandes écoles n'est enseignée que dans quelques classes préparatoires, auxquelles n'ont accès que ceux qui ont bénéficié d'un solide parrainage familial et

scolaire. C'est vrai dans les disciplines littéraires, mais également dans les matières scientifiques», pointe Agnès van Zanten, directrice de recherche au CNRS et professeure en sociologie à Sciences Po. Par ailleurs, ajoute-t-elle, «les concours récompensent un certain

## « Les concours récompensent un type de rapport à la connaissance directement lié au milieu social de l'élève »

Agnès van Zanten  
directrice de recherche au CNRS

type de rapport à la connaissance fait à la fois de distance et d'élégance, directement lié au milieu social de l'élève.»

Soucieuses de s'ouvrir à des étudiants venus d'autres horizons sociaux et scolaires, nombre d'écoles diversifient aujourd'hui les modalités de sélection, accordant plus d'importance à la singularité des parcours individuels et aux qualités personnelles. Ainsi, Sigma Clermont-Ferrand recrute plus d'un tiers de ses étudiants de première année de cycle ingénieur après une prépa intégrée et 15 % sur titre. «Cette diversité des modes de recrutement est essentielle pour garantir une

richesse des profils et des parcours», insiste Sophie Commereuc, directrice de l'école du Puy-de-Dôme.

Sciences Po Paris – première grande école à avoir dispensé des lycéens de zone d'éducation prioritaire (ZEP) de passer le concours – propose actuellement cinq voies d'accès à son collège universitaire. Un choix que peu d'écoles ont fait. Plutôt que de toucher au

sacro-saint «concours républicain», la plupart, parmi les plus prestigieuses, préfèrent accompagner les lycéens en amont en mettant en place des dispositifs d'«égalité des chances», dont le plus connu est: «Une grande école, pourquoi pas moi?». «Avec ce programme, on vise à lutter contre l'auto-censure et à encourager l'ambition des jeunes de milieux populaires par des sorties culturelles et des échanges avec des étudiants», explique Hugues Contant. Car pour ces dirigeants d'école, changer les épreuves au concours ou les modalités de recrutement ne changerait rien au problème des inégalités. «Le concours est la dernière étape d'un processus de sélection engagé bien plus tôt. Il ne peut pas corriger à lui seul toutes les injustices scolaires», argumente Jean-Michel Eymeri-Douzans, directeur adjoint de l'IEP de Toulouse.

Sauf que si le système éducatif est sélectif, c'est justement parce qu'il est organisé autour du concours et qu'il conditionne les années de collège et surtout celles du lycée. «Il engendre une tension sur l'ensemble du système, souligne Agnès van Zanten. Il pousse les parents à élaborer des stratégies pour permettre à leurs enfants d'y réussir. En sélectionnant les meilleurs élèves et en leur permettant de suivre les bonnes options, les bonnes filières, les établissements scolaires participent également à cette logique.»

Si, malgré ces critiques, le concours reste la voie naturelle pour intégrer les grandes écoles, c'est parce que ses racines sont profondes. «Derrière, il y a l'idéologie des Lumières qui prône l'instruction pour l'élite et l'éducation pour les masses. Ce modèle relève d'une conception aristocratique de la démocratie qui ne peut être animée que par les meilleurs», tranche Claude Lelièvre, professeur honoraire d'histoire de l'éducation à l'université Paris-V-Descartes. Agnès van Zanten confirme: «En France, on croit en une mesure unique pour évaluer les personnes et cette mesure, c'est celle de l'excellence. Tout le système éducatif est irrigué par cette croyance.» Difficile, dans ces conditions, d'imaginer la fin des concours, d'autant que les classes dirigeantes, très souvent elles-mêmes passées par les établissements d'élite, n'y ont pas intérêt. «Réussir le concours d'une grande école confère une identité et une légitimité pour toute une vie», assure l'historien Bruno Belhoste. ■

ISABELLE DAUTRESME

## « La fin d'une politique de démocratisation du savoir »

ANNABELLE ALLOUCH, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Picardie-Jules-Verne et auteure de *La Société des concours. L'empire des classes moyennes scolaires* (Seuil, 2017), regrette « l'esprit de concours » qui souffle sur l'université française.

**Prévue pour la rentrée 2018, la sélection à l'entrée à l'université fait-elle basculer l'université dans une logique de concours propre aux grandes écoles ?**

Depuis une dizaine d'années, il y a une extension du domaine de concours des universités. Les établissements mettent en œuvre des filières sélectives, comme les bi-licences. Ces modifications ont anticipé la réforme et l'ont rendue acceptable. Avec la réforme, on constate donc une mise en conformité des étudiants, un esprit de concours et de compétition permanente.

L'expérience du scolaire fondée sur le concours perpétuel n'est plus le propre des classes préparatoires ou des étudiants en grandes écoles, mais devient une norme de comportement, à laquelle il faudrait forcément adhérer. Le rapport à la connaissance devient purement utilitariste. Et c'est aussi la fin d'une politique de démocratisation du savoir. Ce qui est très inquiétant, lorsqu'on sait que le diplôme protège du chômage.

**L'université française a-t-elle les moyens de développer cet esprit de concours ?**

Il y a une volonté des responsables d'université d'entrer dans ce jeu-là, tout en sachant qu'ils n'arriveront jamais à concurrencer les grandes écoles. Le nerf de la guerre, ce sont les moyens. Les universités ont un ratio de financement par élève bien inférieur aux grandes écoles publiques

comme Normale-Sup ou Polytechnique. Quand on a dans une grande école 300 étudiants et dans une université 20 000 étudiants, la qualité de l'accueil n'est pas la même. Il faut que l'Etat investisse à la hauteur de ces 20 000 étudiants qui ont tout autant droit à l'accès à un service public digne de ce nom. Avec la sélection, il y a l'idée d'enfin revaloriser l'université et d'entrer dans les classements internationaux. Or, le déficit en termes de moyens sera toujours le même... Non seulement les établissements sont mis en concurrence et sont hiérarchisés, mais ils transmettent ce rapport au monde aux étudiants.

**Ce désir de classement correspond-il à une conception française du concours ?**

On retrouve des processus de sélection drastiques et extrêmement valorisés dans de nombreux pays

– même s'ils ne sont pas désignés par le terme de concours. Aux Etats-Unis ou en Angleterre, par exemple, les familles qui souhaitent la filière la plus prestigieuse pour leurs enfants investissent massivement. Le concours est donc autant un processus social qu'une forme institutionnelle qui vise à transformer des microdifférences académiques en statuts sociaux pérennes.

La spécificité française s'appuie sur une légitimité politique extrêmement forte qui relève de l'ancre dans le modèle républicain. Le concours incarne le contrat social entre l'Etat et les citoyens, la promesse de la reconnaissance d'un talent. L'habillage idéologique est différent, mais la sélection et le processus social sont les mêmes, aussi bien en France qu'à l'international. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
AGATHE CHARNET

## Des prépas gratuites pour rétablir l'égalité des chances

Des écoles et associations développent des dispositifs destinés aux élèves méritants de milieux modestes. Une goutte d'eau dans l'océan

**A** l'Ecole supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, « on a constaté que les étudiants avaient toujours le même profil », explique Rachel Bertout, responsable de la prépa « égalité des chances » mise en place depuis neuf ans. Le même constat a été fait dans de nombreuses écoles recrutant sur concours, et notamment à l'ENA, où « lorsqu'on a commencé à faire des statistiques sur les origines sociologiques des admis, sans grande surprise, ce sont davantage des enfants de classes sociales favorisées qui réussissaient le concours », note Mejdî Jamel, coordinateur pédagogique de la classe préparatoire de l'ENA, la CP'ENA.

Dans cette prestigieuse école de la haute administration, comme à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), à l'Ecole nationale des greffes (ENG) ou à l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP), des classes préparatoires gratuites ont été ouvertes aux élèves méritants de milieux modestes. Les critères de leur admission varient d'une prépa à l'autre, mais leur droit à une bourse du Crous est généralement pris en compte, ainsi que leur parcours scolaire et universitaire, parfois leur origine géo-

graphique (ZEP, zone rurale...), et leur réussite à un entretien oral.

**Un réseau et des références**

Une fois admis, les étudiants s'entraînent grâce à des concours blancs, des conseils méthodologiques et, très souvent, une découverte du milieu professionnel. « La prépa de l'ENA permet aux étudiants de rencontrer des énarques, de se faire un réseau, ce qui peut être crucial pour l'oral », souligne Mejdî Jamel. L'enjeu de cette préparation, ajoute-t-il, est aussi de leur fournir « des références littéraires et intellectuelles, qui sont un facteur très fort d'inégalité ».

Ce que confirme Joanne Girardo, ancienne élève de la prépa associative aux écoles de journalisme La Chance aux concours, qui estime que « les tests de culture générale écartent les étudiants qui sont nés dans une famille populaire et sont moins initiés à l'histoire ou aux arts anciens, par exemple ». Pour cette étudiante boursière de 21 ans, La Chance aux concours a été décisive dans son admission à l'Institut français de presse (IFP). « Les billets de train, les nuits d'hôtel et les frais de dossier m'ont coûté 700 euros. Si je n'avais pas été remboursée par l'association, mes

parents auraient eu beaucoup de difficultés à payer », confie-t-elle.

Comme Joanne Girardo, environ la moitié des étudiants passés par La Chance aux concours a intégré une école reconnue par la profession. C'est encore davantage à la prépa de l'ESJ, qui revendique 85 % de réussite en 2017. Du côté de la CP'ENA, le taux de réussite s'élève à 60 % au concours A +, et à 40 % au concours A.

Quant à l'ENM, seuls 15 % à 20 % des élèves de la prépa accèdent finalement à l'école. « Un taux de sélectivité presque identique à celui de l'ensemble des candidats, ce qui signifie que ces étudiants, qui au départ n'étaient pas censés avoir les mêmes chances que les autres, finissent par être sur un pied d'égalité avec l'ensemble des postulants », défend Olivier Leurent, directeur de l'ENM.

Les prépas « égalité des chances » ont prouvé une certaine efficacité et permis à des étudiants de famille modeste d'accéder à des écoles prestigieuses. Néanmoins, « les filières spéciales ouvertes par certaines grandes écoles n'ont eu aucun impact au niveau global et servent surtout d'outil de communication », selon l'Observatoire des inégalités. En cause, notamment, le fait qu'accueillir « davan-

*tage de boursiers n'est pas nécessairement le signe d'une plus grande diversité sociale, mais possiblement le signe que la notion*

*même de boursier s'est élargie»,* remarque Marc Epstein, président de La Chance aux concours. D'ailleurs, Olivier Leurent reconnaît que les 39 % de boursiers que compte la promotion de l'ENM «ne sont pas forcément issus des

## **« Les tests de culture générale écartent les étudiants issus de familles**

### **populaires »**

Joanne Girardo  
ancienne élève de La Chance  
aux concours

*couches les plus défavorisées». A l'ENA, Mejdi Jamel admet qu'«il reste toujours une marge de progression», et estime que l'école «intervient au bout d'un parcours universitaire et reproduit les inégalités déjà présentes à bac + 6, l'ENA n'étant pas une exception dans le paysage universitaire français».*

Pour atteindre une réelle égalité des chances, il faudrait élargir ces dispositifs. Car les étudiants de ces prépas ne représentent qu'une petite minorité des promotions des

grandes écoles. En 2017, seuls 8 % de la promotion de l'ENM étaient passés par la classe préparatoire «égalité des chances». «Numériquement, ces classes prépa sont une goutte d'eau dans l'océan, concède Olivier Leurent. Mais le dispositif coûte 600 000 euros à l'école, il est donc difficile de le développer davantage.»

Une autre initiative vient d'être lancée, en septembre, pour permettre une préparation gratuite aux concours de la magistrature : la création d'un master universitaire spécialisé dans le Nord-Ouest de la France. «On aimerait pouvoir dupliquer ce projet dans d'autres régions», espère déjà le directeur de l'ENM. ■

MÉGANE DE AMORIM